

A L'ATTENTION DE Mlle NATACHA FOUCA



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI AUPRÈS DE L'ONU
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES A GENÈVE

N°204.02.17/0314/RE/2007

La Mission permanente de la République du Burundi auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Secrétariat du haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme à Genève, et a l'honneur de lui communiquer la liste de la délégation du Burundi à la 40^{ème} session du Comité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, prévue à Genève du 14 janvier au 1^{er} février 2008.

Il s'agit de S.E. Madame Rose Nduwayo, Vice-Ministre Chargée des Droits de la Personne Humaine et du Genre (Chef de la délégation), de S.E. Monsieur Paul Mahwera, Ambassadeur Représentant permanent (Chef Adjoint de la délégation), de Madame Scholastique Ntirampeba, Directrice Générale de la Promotion de la Femme et de l'Egalité du Genre, et de Messieurs Nestor Nkundwanabake et Emmanuel Ndabishuriye, respectivement Premier Conseiller et Deuxième Conseiller à la Mission permanente (membres). La Mission permanente voudrait aussi solliciter l'établissement des badges d'accès aux enceintes des Nations Unies pour la période considérée en faveur de cette délégation.

La Mission Permanente de la République du Burundi saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat du haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme les assurances de sa haute considération.

Genève, le 04 janvier 2008

**SECRETARIAT DU HAUT COMMISSARIAT
DES NATIONS UNIES POUR LES DROITS
DE L'HOMME
à Genève**

